

L'évolution des métiers de la fonction publique

Déclaration du groupe Entreprises

Nous avons en France une fonction publique reconnue et de qualité, qui doit toutefois être réformée pour remplir ses missions. Pour y concourir, les métiers de la fonction publique doivent évoluer en fonction des besoins des citoyens, des entreprises et des politiques publiques : éduquer, soigner, protéger, accompagner, sont au cœur de ses missions.

Le groupe des entreprises a une conviction : on a trop souvent opposé de façon artificielle statut et contrat. Le problème essentiel est qu'aujourd'hui, nous avons un peu plus de cinq millions d'agents qui ne sont pas suffisamment managés mais plutôt administrés au seul regard du point d'indice... Ils ne bénéficient pas assez d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; ni d'une formation professionnelle continue, gage essentiel d'évolution dans les carrières.

L'avis ici présenté souligne le défaut de gouvernance globale et cohérente des fonctions publiques en France. Le groupe des entreprises approuve l'objectif de réviser cette gouvernance en mettant en place un dispositif de pilotage adapté en matière de gestion des ressources humaines afin de mieux répondre aux besoins des agents et des enjeux liés à l'évolution des fonctions publiques : actions de formation, déploiement de toutes les formes de mobilités, reconversions, accompagnement des transformations en particulier celles liées au numérique.

Cet avis déplore à juste titre l'existence d'outils mal utilisés et le manque manifeste d'anticipation et de réponses des pouvoirs publics face aux nouveaux défis. Il met en relief l'absence de dialogue structuré en régions, au sein des territoires, pourtant impérieux pour prévenir et corriger les fractures territoriales. En cela, la préconisation portant sur l'installation d'une consultation périodique des CESER par les préfetures en matière de stratégies d'évolution des métiers de la fonction publique est une bonne approche de nature à réconcilier les besoins. Il est de toute façon nécessaire de coconstruire les missions des services publics de demain.

Ainsi que le préconise cet avis, il est aussi indispensable de réviser les programmes de formation initiale et d'investir dans la formation continue des agents publics, pour une fonction publique, renouvelée et de qualité, au service de ses usagers.

De même, le groupe des entreprises encourage le développement au sein des fonctions publiques d'une culture de l'efficacité et du service, attendue par les administrés. Enfin, le développement des mobilités doit être encouragé ainsi que toute expérience professionnelle « hybride », combinant publique et privée par exemple.

Pour ce travail de qualité dont nous félicitons les rapporteurs, le groupe des Entreprises vote cet avis favorablement